

Gérard Noiriel

Naissance du métier d'historien

In: Genèses, 1, 1990. pp. 58-85.

Citer ce document / Cite this document :

Noiriel Gérard. Naissance du métier d'historien. In: Genèses, 1, 1990. pp. 58-85.

doi: 10.3406/genes.1990.1014

http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/genes_1155-3219_1990_num_1_1_1014



Genèses 1, sept. 1990, p. 58-85

NAISSANCE

DU MÉTIER

D'HISTORIEN

Gérard Noiriel

1. « J'aurais même voulu que les Annales deviennent une revue de défense des historiens [...]. Quand A) j'étais seul maître à bord, la notion de profession me paraissait vichyste, réactionnaire, à l'époque cela m'aurait semblé minable, alors qu'aujourd'hui cette idée me semble centrale », Marc Ferro, « Au nom du père », Espaces-Temps, n° 34-35, 1986, p. 10.

- 2. Ce fait n'est d'ailleurs pas spécifique à l'histoire : « si nous interrogeons un chercheur sur ce qu'il fait, qui nous répond? Le plus souvent c'est l'épistémologue, c'est la philosophie des sciences qui souffle la réponse », Bruno Latour, Steve Woolgar, la Vie de laboratoire. La Production des faits scientifiques, La Découverte, « Sciences et sociétés », 1988, (1^{re} éd. 1979), p. 26.
- 3. En dépit de leur titre, c'est le cas des études de William R. Keylor, Academy and community, The Formation of the French Historical Profession, Cambridge, Mass., Harvard University Press, 1975 et de O. Dumoulin, Profession historien, 1919-1939, thèse de 3^e cycle, dactyl., EHESS, 1984.
- 4. Je n'entre pas ici, car ce n'est pas l'objet de l'article, dans les problèmes que pose l'utilisation du terme de

« L'allégresse conquérante des premiers découvreurs est tombée pour toujours puisque l'on a plus qu'à marcher dans des voies déjà tracées »

> Charles Victor Langlois, « L'histoire au XIX^e siècle », la Revue bleue, 1900.

Les études récentes consacrées à la « crise de l'histoire » invoquent fréquemment la dissolution de l'objet propre de la discipline dans la nébuleuse des sciences sociales, l'émiettement de ses centres d'intérêt, la place envahissante des philosophes ou des écrivains qui se présentent comme « historiens ». L'idée qu'il faut défendre aujourd'hui le « métier » d'historiens tend à se répandre¹, mais paradoxalement, on ne s'interroge guère sur le contenu de cette pratique professionnelle². Les études historiographiques sont largement dominées par l'histoire des idées centrée sur l'analyse des « courants de pensée ». En mettant sur le même plan l'histoire selon Michelet ou l'histoire selon Braudel, ces travaux écartent toute réflexion sociologique sur le problème de la « professionnalisation » de la discipline. De même, les rares recherches d'histoire sociale de l'histoire apportent peu de choses sur la pratique concrète du « métier » d'historien, préférant l'étude institutionnelle (créations de postes, de revues, etc.) ou biographique (origine sociale, trajectoire des historiens) et l'analyse des polémiques entre les différents courants de la recherche historique³.

Dans cet article, je considère qu'un « historien », au sens actuel du terme, est un « professionnel » de l'histoire, c'est-à-dire un individu pour qui la recherche historique est un métier, qui est par conséquent formé et rémunéré comme tel⁴. En partant de cette définition, j'ai tenté d'éclairer la genèse de cette pratique professionnelle en montrant que la plupart des normes, des règles et des habitudes qui régissent aujourd'hui encore le métier ont été inventées à la fin du XIX^e siècle, au moment où se constitue véritablement en France l'université littéraire et scientifique.

La préhistoire de l'histoire

Pour comprendre les conditions dans lesquelles naît l'histoire universitaire à la fin du XIX^e siècle, il faut rappeler quelques unes des caractéristiques de l'historiographie dans la période antérieure. Deux éléments fondamentaux sont à souligner: d'une part, jusque dans les années 1880, l'histoire est une discipline sans réelle autonomie, dominée par la littérature et la philosophie, subordonnée aux enjeux de la lutte politique. D'autre part, la recherche historique « savante » est accaparée par les érudits traditionnels hostiles à la République.

Si la réflexion historique reste faiblement autonomisée jusqu'au Second Empire, c'est avant tout parce que la recherche scientifique universitaire est totalement marginale jusque là. Le décret de 1808 qui rétablit les facultés de lettres et de sciences, fait de l'enseignement supérieur un simple appendice de l'enseignement secondaire et non le moteur d'une réelle pratique scientifique comme en Allemagne au même moment. En province, chaque faculté des lettres compte cinq professeurs chargés chacun d'enseigner l'ensemble d'une discipline (humanités classiques, histoire, philosophie...)⁵. Mais surtout, ces universités n'ont pas de « vrais » étudiants. Leur rôle essentiel est de faire passer les examens (avant tout le baccalauréat) et de donner des cours généraux pour le grand public. Dans le système napoléonien, en effet, ce sont les grandes écoles qui sont chargées de la « formation professionnelle » des étudiants, d'où le monopole qu'exerce l'École normale dans la préparation des candidats à l'agrégation. Mais même dans ce lieu où est formée la majorité du personnel universitaire littéraire et scientifique, il n'y a pas d'enseignement spécialisé en histoire⁶. Par ailleurs, la faiblesse numérique des universitaires empêche la constitution d'un véritable groupe social ayant le sentiment d'appartenir à un même corps. En province, l'historien universitaire est inséré, quand on l'accepte, dans les sociétés savantes dirigées par les notables locaux. A Paris, grâce au succès des cours « mondains » donnés à la Sorbonne, il fait partie des « lettrés », fréquente les salons et les clans politiques, se présente lui-même comme écrivain ou philosophe.

L'absence de formation à la recherche historique explique la grande hétérogénéité des normes de la pratique scientifique; que ce soit dans l'usage des notes ou l'application des règles méthodologiques, le laxisme règne. Aucun élément objectif ne vient d'ailleurs sanctionner la valeur scientifique des travaux. Jusqu'à la fin du XIX^e siècle les publications ne sont même pas reconnues comme critère dans la nomination et la promotion des candidats. Comme le note Victor Karady, « Le doctorat lui-

« professionnalisation » pour des activités intellectuelles qui ne sont pas réglementées officiellement; cf. là-dessus, pour la sociologie, Howard S. Becker, "The nature of a profession", in H. S. Becker, Sociological Work, Method and Substance, Chicago, Aldine, 1970 et pour l'histoire, David A. Hollinger, "T. S. Kuhn's theory of science and it's application for history", American Historical Review, april 1973.

5. En 1830, il n'y a encore que 38 postes d'enseignants dans l'ensemble des facultés des lettres françaises; cf. Victor Karady, « Lettres et sciences : effets de structure dans la sélection et la carrière des professeurs de faculté (1810-1914) », in Christophe Charle, Régine Ferré (éds), le Personnel de l'enseignement supérieur en France aux xix^e et xx^e siècles, Éditions du CNRS, 1985, p. 34.

6. En 1827, Michelet y est nommé à la fois comme professeur d'histoire et de philosophie. En 1829, lorsque ces deux enseignements sont séparés, Michelet demande à garder la philosophie, mais on l'oblige à enseigner l'histoire ancienne; cf. Gabriel Monod, les Maîtres de l'histoire: Renan, Taine, Michelet, Paris, Calmann-Lévy, 1894, p. 193-194.

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien

- 7. V. Karady, « Les professeurs de la République », Actes de la Recherche en Sciences sociales, n° 47-48, juin 1983, p. 90-112.
- 8. G. Monod, « Du progrès des études historiques en France », Revue historique, n° 1, 1876.
- 9. Camille Jullian, Notes sur l'histoire de France; suivi de Extraits des historiens français au xix^e siècle, Slatkine, 1979 (1^{re} éd. 1897), p. XIV.

10. Charles O. Carbonnel, Histoire et historiens, une mutation idéologique des historiens français, 1865-1885, Toulouse, Privat, 1976, p. 236.

même, qui autorise la nomination dans une chaire de faculté n'est pendant longtemps qu'un rite de passage n'exigeant pratiquement pas d'effort scientifique⁷. » Avant 1840, en lettres, 83 % des thèses ne dépassent pas 80 pages; celle de Michelet consacrée à l'« examen des vies des hommes illustres de Plutarque » fait 26 pages! On ne peut que se ranger au constat de Gabriel Monod qui note dans le premier numéro de la *Revue historique*, à propos de ces illustres prédécesseurs: « ils sont presque tous autodidactes; ils n'ont point eu de maîtres et ils ne forment pas d'élèves⁸ ».

Jusqu'à la fin du Second Empire, l'histoire reste aussi entièrement subordonnée aux enjeux politiques du moment. Sous la Restauration, « l'histoire naquit à nouveau, affirme Camille Jullian, non pas du paisible travail de cabinet, mais de la lutte partisane des partis9. » Chez Augustin Thierry comme chez Michelet, on cherche dans les documents historiques des « munitions » pour défendre le Tiers État, réhabiliter la Révolution française, etc. Mais contrairement à ce que l'on pourrait croire aujourd'hui, cette histoire partisane est alors largement dominée par les courants catholiques conservateurs fermement opposés aux républicains. Sur les 150 000 à 200 000 pages d'« histoire » qui paraissent chaque année au début de la III^e République, la quasi-totalité est publiée par des « historiens » amateurs (2 % des ouvrages sont dus à des universitaires). Deux types d'élite règnent alors sur l'écriture de l'histoire. Dans les villes, bien plus que les universitaires, ce sont les professions libérales (notamment les avocats) qui fournissent les « historiens » les plus nombreux. Dans le monde rural, les cadres de la société traditionnelle dominent : membres de l'Église ou de la noblesse. Pour les nobles, constate Charles O. Carbonnel, « l'historiographie est une forme particulière du rituel dont ils usent pour dire le culte des ancêtres¹⁰ », mais c'est aussi un instrument de lutte politique. Après la révolution de Juillet, beaucoup d'aristocrates sont contraints de mettre fin à leur carrière publique. « Dégagés du service actif, ils s'engagent alors dans l'historiographie comme ils s'engagent dans les mouvements d'action catholique. » Cet appui sur l'histoire est d'autant plus important pour eux que les amateurs qui pratiquent le genre sont très nombreux et très bien organisés, qu'ils peuvent donc être mobilisés comme autant de troupes au service de la cause traditionnaliste. Les sociétés savantes qui se consacrent à l'histoire, très

nombreuses (environ 250 vers 1880), sont subventionnées par le Comité des travaux historiques et la Société d'histoire de France fondée par Guizot. L'histoire est également valorisée par les plus vénérables instances de la culture française que sont l'Académie des inscriptions et belles lettres et l'Académie française, notamment par tous les prix qu'elles attribuent aux « meilleurs » livres d'histoire. Les grandes revues mondaines, la Revue des Deux Mondes, le Correspondant, la Nouvelle Revue consacrent le quart, voire le tiers de leurs colonnes à ces travaux. Or la plupart de ces institutions sont contrôlées par la noblesse ou fortement influencées par elle. De même, le seul lieu où l'on enseigne réellement aux élèves les techniques du travail historique, l'École des chartes (fondée sous la Restauration pour former les archivistes-paléographes), est peuplée d'aristocrates. « Parcourir la liste des archivistes en exercice en 1870, c'est d'une certaine façon feuilleter le Gotha français 11. » Étant donné tous ces atouts, il n'est pas surprenant que l'histoire ait été dans les années 1860, le front principal sur lequel les catholiques légitimistes aient lancé leur offensive. La première grande revue historique à caractère scientifique, la Revue des questions historiques est fondée en 1866 par de jeunes chartistes (tous ont moins de quarante ans) avec l'objectif explicitement affiché d'opérer un « grand travail de révision historique », à partir d'un travail scientifique sur les sources, afin de faire cesser les « contre vérités » concernant l'histoire de la monarchie et de l'Église. Parallèlement le mouvement catholique lance de nouvelles collections d'histoire, crée la Société de bibliographie en 1867 pour contrer la Ligue de l'enseignement... La haute stature de Michelet ne doit donc pas masquer la réalité. Jusqu'au début de la IIIe République, ce ne sont pas les prolétaires-professeurs de « gauche » qui jouent le rôle dominant dans la production historiographique française, mais les aristocrates-amateurs de « droite ».

La conquête d'une autonomie professionnelle

Jusqu'au début de la III^e République, dans le monde universitaire, l'histoire est une discipline subordonnée à la philosophie et à la littérature. Sans véritable autonomie, elle représente un instrument d'action politique efficace qui sert surtout les intérêts des conservateurs. Pour comprendre les conditions concrètes dans lesquelles se 11. *Ibid.*, p. 240. Beaucoup fréquentent l'institution comme « auditeurs libres ».

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien met en place la professionnalisation des historiens français, il faut absolument avoir ce contexte à l'esprit. La place de l'histoire dans la société, les règles et les pratiques du « métier » sont fixées à ce moment-là par le pouvoir républicain dans un immense effort collectif visant à rompre avec l'ancien état des choses. Étant donné l'utilisation politique que les conservateurs font de l'histoire, les partisans de la République se préoccupent dès leur arrivée au pouvoir de prendre le contrôle des instances de production de la mémoire collective du pays. Pour atteindre cet objectif, ils ne peuvent que s'appuyer sur le groupe d'intellectuels qui leur a été jusque là le plus favorable : les professeurs d'université passés par l'École normale. Mais contradictoirement, pour bénéficier de la confiance de ces derniers, la République doit accepter leur aspiration à l'autonomie professionnelle, fortement accentuée sous le Second Empire, avec l'engouement pour la « science » que suscitent les découvertes de Pasteur ou Claude Bernard. Ce contexte explique, à mon sens, les principales caractéristiques de la professionnalisation des historiens français à la fin du XIX^e siècle:

12. Entre 1870 et 1914, le nombre du personnel universitaire quadruple essentiellement grâce à l'étoffement des facultés de lettres et de science; cf. V. Karady, « Les professeurs de la République... », et les travaux de Christophe Charle, notamment, les Élites de la République, 1880-1900, Paris, Fayard, 1987 et Naissance des intellectuels, 1880-1900, Paris, Minuit, « Le Sens Commun », 1990.

- La brutale institutionnalisation de l'université littéraire et scientifique au cours de cette période¹² illustre la volonté des gouvernements républicains successifs de renforcer le contrôle de l'État sur l'enseignement supérieur à un moment où les projets d'universités catholiques se multiplient. C'est ce qui explique qu'en France, les historiens sont, dans la plupart des cas, des fonctionnaires, c'est-à-dire des salariés de l'État, de nationalité française, contraints à « l'obligation de réserve » et soumis, du fait de la centralisation parisienne, aux mêmes règles de recrutement et de promotion sur l'ensemble du territoire national. Pour s'attacher davantage ce nouveau groupe de clercs, la République encourage la mobilité sociale par un système de bourses qui offre également l'avantage de transformer profondément la nature du public des universités. D'origine roturière, les étudiants y viennent de plus en plus pour obtenir des diplômes qui leur permettront ensuite de gagner leur vie. On peut interpréter dans le même sens les réformes visant à étoffer la carrière universitaire. La création de plusieurs centaines de postes de maîtres de conférences en 1877, destinés au départ à aider les jeunes professeurs de lycée les plus méritants, est suivie par d'autres innovations du même type. Si bien qu'à la fin du siècle, c'est toute une pyramide hiérarchique qui se met en place; maîtres de conférences, chargés de cours, professeurs adjoints, professeurs; chaque échelon étant lui-même divisé en deux niveaux province/Paris¹³. Les conditions matérielles sont désormais remplies pour que l'universitaire canalise tous ses investissements intellectuels à l'intérieur d' un univers contrôlé par l'État. La chaire en Sorbonne devient la consécration suprême, avec beaucoup d'appelés et peu d'élus.

- Le fait que l'histoire soit un enjeu décisif de la nouvelle politique universitaire mise en œuvre par la IIIe République est illustrée dès la fin des années 1870 par le rôle que jouent les historiens dans ces réformes et par les avantages qu'en tire la discipline. La promotion fulgurante de la nouvelle génération des historiens-normaliens, ces traditionnels rivaux des archivistes-chartistes, trouve là sa raison politique profonde (cf. les encadrés sur leur carrière). A. Rambaud, condisciple de Monod à l'ENS, est le conseiller intime de Jules Ferry. On lui doit la création des bourses d'agrégation et une première transformation des examens. Ernest Lavisse, directeur de l'Enseignement supérieur, est l'instigateur de la réforme de l'agrégation; Charles Seignobos, l'éminence grise des programmes scolaires de 1902¹⁴. C'est en histoire que sont créés les postes universitaires les plus nombreux. Entre 1870 et 1900, le nombre des chaires d'histoire en Sorbonne a doublé. Au niveau national, leur nombre passe de 57 à 74 entre 1895-1896 et 1904-1905. Il y a 1 000 étudiants d'histoire à Paris et autant en province à la fin du siècle. Dans la période 1880-1899, le tiers des thèses d'État soutenues en Sorbonne le sont par des historiens. Cet engouement pour la discipline n'est pas sans rapport avec les perspectives de carrière qu'elle offre. Pour les normaliens, entre 1870 et 1914, « les probabilités de carrière des historiens-géographes sont en constante hausse » et finissent par dépasser « celles attachées à toutes les autres catégories d'agrégés¹⁵ ».

- Ces avantages consentis à la discipline expliquent que dans leur grande majorité les nouveaux historiens sont, dès cette époque, les militants zélés de la cause républicaine. Mais l'histoire ne peut plus être désormais un simple instrument au service des luttes politiques. En effet, la constitution d'un « corps » d'historiens professionnels suppose son autonomisation par rapport au 13. Les postes sont plus prestigieux dans la capitale et les salaires y sont deux fois plus élevés qu'en province.

14. Waddington, philologue et numismate, enseignant à l'École pratique des hautes études avec Monod et Rambaud, devenu ministre de l'Instruction publique est l'auteur des réformes de 1877 (postes de maîtres de conférences et bourses de licence). Au-delà de ces quelques noms, il faut souligner l'efficacité des groupes de pression dirigés par les historiens; notamment la Société d'enseignement supérieur fondée en 1880 par Lavisse et Monod qui édite la Revue internationale de l'Enseignement où pendant vingt ans seront présentés et discutés les projets de réforme. Sur tout cela, cf. W. R. Keylor, Academy..., op. cit.

15. V. Karady, « Stratégie de réussite et modes de faire-valoir de la sociologie chez les durkheimiens », Revue française de Sociologie, vol. 20, n° 1, janvier-mars 1979, p. 49-82. Entre 1871 et 1914, les agrégés d'histoire ont deux fois plus de chances d'accéder à l'enseignement supérieur que les agrégés de philosophie.

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien

16. G. Monod, « Les études historiques en France », Revue internationale de l'Enseignement, 1889, p. 588.

17. *Ibid.*, p. 598; ce texte a été écrit avant même le vote des réformes décisives des années 1890, pour présenter au public allemand l'évolution historiographique française.

monde politique, et par rapport aux autres disciplines littéraires auxquelles elle était surbordonnée jusque là. Au niveau de l'enseignement, ces exigences nouvelles se traduisent par la volonté de rompre avec l'éclectisme de la formation antérieure. C'est l'enjeu de la réforme de la licence : « Tandis qu'autrefois la licence était un examen purement littéraire, elle est aujourd'hui divisée en licence littéraire, licence philosophique et licence historique » constate Gabriel Monod en 1889¹⁶. Au niveau de la recherche, la « professionnalisation » de l'histoire se concrétise en introduisant dans l'université républicaine, les principes de la « science historique », monopolisés jusque là par les « érudits » de l'École des chartes. Cette opération s'effectue en trois temps. Tout d'abord, l'agrégation est aménagée de façon à devenir un instrument d'initiation à la recherche scientifique (1894). Désormais, chaque candidat au concours doit avoir obtenu auparavant son « diplôme d'études supérieures », visant à vérifier ses aptitudes « à faire du nouveau », selon l'expression d'E. Lavisse, le père d'une réforme qui est étendue ensuite aux autres agrégations, et qui, dans ses grandes lignes, ne sera plus modifiée jusqu'à aujourd'hui. Le deuxième aspect consiste à transférer dans l'université les techniques de la science historique développées en dehors d'elle. On inaugure ainsi un cours de méthodologie centrée sur la critique des textes (philologie, diplomatique...), qui débouchera sur la création d'une chaire des « sciences auxiliaires » de l'histoire. On fait venir à la Sorbonne des chartistes tel Charles Langlois (premier titulaire de la chaire en question), pour qu'ils enseignent à l'université les techniques qu'ils ont apprises dans leur école. La troisième étape consiste à annexer à la Sorbonne les centres spécialisés dans la recherche que sont l'École des chartes et l'École pratique des hautes études (en 1896). Désormais, comme le note G. Monod, non sans quelque fierté, « les facultés qui ne jouaient avant 1870 qu'un rôle très effacé dans la vie intellectuelle du pays sont devenues des foyers d'activité scientifique et ont groupé autour de leurs chaires une ieunesse nombreuse et ardente¹⁷ ».

Cette volonté massive de rupture avec le monde extérieur s'objective dans l'invention de nouveaux espaces d'activité intellectuelle. Les conférences grand public de la vieille Sorbonne où, comme dans les meetings politiques, la valeur de l'orateur se mesurait au nombre de

ses auditeurs, sont progressivement remplacées par des séminaires regroupant, selon le modèle allemand, déjà expérimenté à l'EPHE, un effectif réduit d'étudiants spécialistes, étroitement associés à l'activité scientifique du maître. On introduit la pratique des cours réservés aux étudiants inscrits. Et de plus en plus fréquemment, on vérifie à l'entrée les cartes d'identité des étudiants et on les contraint à signer un registre de présence¹⁸. Cet « enfermement », condition d'une réelle spécialisation, se traduit également dans l'aménagement des espaces de travail. La construction de la nouvelle Sorbonne (inaugurée en 1889), et de nombreuses universités en province, permettent de multiplier les petites salles de séminaires, les bibliothèques spécialisées (le « laboratoire de l'historien » disait Langlois), les lieux de rencontre entre professeurs et étudiants.

Dans cette nouvelle logique, la thèse, qui n'était auparavant qu'un simple exercice académique, devient un enjeu décisif pour tout candidat à une carrière universitaire. Victor Karady note que dans toutes les disciplines, la taille des travaux s'allonge, les étudiants commencent à y travailler à un âge plus jeune, mais, conséquence de la prolongation du temps de préparation, ils soutiennent plus tard. Désormais affirme Seignobos, « la soutenance, même abrégée et devenue moins solennelle, est une véritable discussion scientifique qui permet d'apprécier comment raisonne le candidat ». Des revues spécialisées commencent à la fin du siècle à publier les comptes rendus de soutenance, accentuant ainsi l'officialisation du jugement des pairs. La liste des publications, l'animation des revues spécialisées, etc., deviennent d'autres critères de la valeur scientifique. A partir de 1890, l'introduction du système allemand de recrutement des universitaires, par cooptation, renforce encore l'autonomie de jugement dont dispose le milieu.

La redéfinition du savoir historique

En une vingtaine d'années, la fonction d'« historien » a été complètement bouleversée par l'imposition des normes d'un univers professionnalisé¹⁹. Cette mutation sociologique se traduit également par une révision complète de la définition de « l'historique » et des moyens de l'appréhender.

La recherche repose désormais sur une *méthode*. Pour justifier la supériorité des professionnels sur les amateurs,

18. On raconte que Lavisse fermait sa porte à clé dès le début du séminaire pour décourager les curieux; cf. W. R. Keylor, Academy..., op. cit., p. 71.

19. Ce qui ne signifie pas que toute la recherche historique soit désormais produite par des universitaires. Aujourd'hui encore les quatre-cinquièmes des travaux historiques sont le fait d'« amateurs »; mais à partir du début du siècle l'activité des sociétés savantes est de plus en plus marginalisée par la recherche universitaire de même que les utilisations politiques qu'elle en fait.

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien

20. L'École pratique des hautes études est fondée par Victor Duruy à la fin du Second Empire pour renforcer la recherche scientifique en France. G. Monod, y est nommé répétiteur à vingt-trois ans, et directeur d'études à trente-deux.

21. Charles Seignobos, Charles Victor Langlois, Introduction aux études historiques, Paris, Alcan, 1898. Cet ouvrage est la publication d'un cours donné pendant plusieurs années à la Sorbonne.

il faut – cela est vrai dans tous les domaines – prouver la nécessité d'une technique codifiée dans un corps de règles, inaccessible sans une longue formation spécifique. Ce n'est pas un hasard si l'essentiel des outils qui définissent le nouvel idéal professionnel sont importés d'Allemagne, c'est-à-dire du pays où la rupture liée à la professionnalisation s'est produite un demisiècle avant la France. L'engouement des historiens « positivistes » pour la « méthode critique » découle de cette volonté de rupture totale avec les historiens amateurs. D'où, paradoxalement, le rôle essentiel attribué aux « sciences auxiliaires » comme fondement de la nouvelle histoire. La diplomatique, la paléographie et surtout la philologie sont des outils de travail, perfectionnés depuis longtemps déjà en Allemagne puis à l'École pratique des hautes études, d'autant plus revendiqués qu'ils ont fait leurs preuves et qu'ils permettent donc d'imposer des normes scientifiques incontestées²⁰.

Ces techniques sont au cœur de la nouvelle pratique de l'histoire prônée par Langlois et Seignobos dans leur ouvrage célèbre Introduction aux études historiques²¹. Ce livre, qui sera la « bible » de plusieurs générations d'historiens, décompose la nouvelle pratique professionnelle en deux moments bien distincts : l'analyse et la synthèse, mais privilégie le moment de l'analyse, conçue comme la combinaison des procédés critiques appliqués au document: critique « externe », « interne », critique d'« interprétation »... Dans le même temps, les auteurs donnent aussi un grand nombre de conseils aux étudiants en histoire: le choix du sujet ne doit pas se faire au hasard, mais en fonction de la quantité et de la qualité des documents. C'est pourquoi, le cadre monographique est considéré comme la meilleure protection contre tout risque de se laisser « noyer » par ses sources. Ils proposent de même des manières concrètes de travailler. Prendre des notes, par exemple, n'est pas une opération aussi évidente qu'on pourrait le croire. Aucun historien digne de ce nom ne peut plus aujourd'hui, affirment les auteurs, employer le procédé « barbare » des précédentes générations qui se fiaient uniquement à leur mémoire et non pas à des notes écrites. « Le résultat a été que la plupart de leurs citations et de leurs références sont inexactes ». La prise de notes écrites est encore trop souvent maladroite. Il faut désormais abandonner le procédé des notes accumulées bout à bout sur des cahiers, employé par les « novices ». « Tout le monde admet aujourd'hui qu'il convient de recueillir les documents sur des fiches. Chaque texte est noté sur une feuille détachée, mobile, munie d'indications de provenance aussi précises que possible. » Ce procédé permet en effet de regrouper facilement les fiches, de les compléter le cas échéant, à condition de les classer dans des chemises pour éviter les pertes.

Les documents analysés doivent être ensuite regroupés dans un effort de synthèse. L'ouvrage de Langlois et Seignobos propose là aussi quelques règles. Dès qu'il cherche à mettre de l'ordre dans ses documents, l'historien fabrique un cadre d'exposition, mais le plus souvent de façon inconsciente. D'où la nécessité d'élaborer, avant même la consultation des documents, une « grille » suffisamment ample pour être certain de ne rien oublier, et qu'il suffira ensuite de remplir. C'est le questionnaire universel, véritable « échaffaudage de la construction historique²² ».

Cependant, les auteurs insistent sur l'idée que ces conseils méthodologiques ne doivent pas faire oublier que c'est avant tout par la pratique du métier d'historien que la méthode peut progresser. Ceux qui ont étudié long-temps certains documents « possèdent des notions intransmissibles qui leur permettent en général de critiquer supérieurement les documents nouveaux ».

L'élaboration du nouveau savoir historique doit également s'appuyer sur des instruments de travail. Entre 1880 et 1914 un immense labeur collectif est réalisé qui permet la mise au point d'une multitude d'outils indispensables à l'exercice du métier d'historien. Charles Langlois joue un rôle décisif dans la confection des instruments bibliographiques (domaine où la France avait accumulé un retard considérable sur l'Allemagne), et des inventaires d'archives (nationales, départementales, communales, etc.). A cela s'ajoutent la multiplication des publications de documents originaux, l'édition de catalogues, d'index, de manuels scientifiques qui couvrent tous les domaines de l'histoire (et non plus seule-Age comme dans la Moyen antérieure)²³. En dehors de ces instruments, qui concernent surtout la phase préparatoire du travail de l'historien, un nouvel outil s'impose alors de façon définitive : la revue scientifique. C'est à la fin du Second Empire, semble-t-il, avec l'apparition de la Revue critique d'histoire et de littérature, que les premières caractéristi22. Les éléments détaillés de ce questionnaire sont fournis par C. Seignobos, la Méthode historique appliquée aux sciences sociales, Paris, Alcan, 1901; ils comprennent l'étude des conditions matérielles, des habitudes intellectuelles, des institutions sociales et publiques, des relations entre groupes sociaux.

23. Cf. C. Langlois, les Archives de l'histoire de France, 2 vol., Paris, Picard, 1891-1892; du même, Manuel de bibliographie historique, Paris, Hachette, 1901-1904; cf. aussi Pierre Caron, Répertoire bibliographique de l'histoire de France, 5 vol., Paris, Picard, 1923-1934.

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien

24. Chaque nouveau domaine de recherche entraîne la naissance d'une publication spécifique. En nous limitant à l'histoire moderne et contemporaine, citons, outre la revue du même nom fondée en 1899, la Revue du XVI^e siècle, les Annales révolutionnaires, le Bulletin économique de la Révolution française, la Revue d'histoire de la Révolution française, la Revue de la Révolution de 1848, la Revue Bossuet, la Revue des études napoléonniennes, la Revue d'histoire des doctrines économiques et sociales, etc.

25. Pierre Caron, Philippe Sagnac, l'État actuel des études d'histoire moderne en France, publication de la Revue d'histoire moderne et contemporaine, 1902.

ques essentielles des revues modernes, notamment l'habitude de publier des comptes rendus critiques d'ouvrages, apparaissent dans la recherche historique française. Pour contrer la Revue des questions historiques qui elle aussi adopte les nouvelles normes, la Revue historique de Gabriel Monod systématise les règles de la publication scientifique en reprenant le modèle allemand de la Historische Zeitschrift (fondée en 1859). La revue devient alors tout à la fois l'instrument principal de publication des études originales, un outil bibliographique indispensable, un organe de liaison entre les professionnels dispersés dans tout le pays (diffusant de nombreuses informations sur la vie de la communauté) et un organe d'officialisation des critères scientifiques qui dominent à un moment donné la discipline. La prolifération des revues historiques nouvelle manière, à la fin du XIX^e siècle, témoigne du succès que rencontre la formule²⁴ et du désir de se conformer à des normes de plus en plus scientifiques. Au moment du lancement de la Revue d'histoire moderne et contemporaine, Pierre Caron et Philippe Sagnac contestent explicitement le modèle de revues prôné par les sociétés savantes car, selon eux, une revue doit être « un instrument d'information et de critique ». Or « pour qu'un périodique scientifique puisse avoir et garder une réelle valeur, il est nécessaire que la direction jouisse d'une entière liberté dans le choix des articles et puisse opérer les modifications dont l'opportunité lui paraît démontrée. Il n'en est que difficilement ainsi au sein d'une Société dont les membres se croient d'ordinaire investis d'un droit de direction et de contrôle des publications et où les concessions les plus fâcheuses sont constamment nécessaires pour ménager les susceptibilités²⁵ ».

La science nouvelle nécessite aussi la mise en place d'une véritable organisation du travail. Celle-ci est rendue nécessaire, en premier lieu, par la multiplication des postes qui engendre une extension incessante du champ du savoir historique. Alors que l'histoire médiévale était largement dominante en 1870-1880, progressivement s'opère un rééquilibrage au profit des autres périodes aujourd'hui consacrées: histoire ancienne, moderne et contemporaine. Auparavant, le professeur d'université était un « généraliste », enseignant toute l'histoire « des origines à nos jours ». Désormais, il est de plus en plus spécialisé dans une période ou un domaine étroit. L'his-

toire politique traditionnelle est, dès cette époque, battue en brèche par de nouveaux domaines qui attirent la jeunesse, notamment l'histoire économique et les « sciences sociales » que les historiens tentent d'annexer à leur discipline (voir plus loin). En 1914, Louis Halphen affirme que « le champ des études historiques est devenu presqu'illimité [...]. Chaque canton de l'histoire a été pourvu d'une organisation autonome avec sa société, ses revues et son groupe plus ou moins compact de savants spéciaux 26 ».

26. Louis Halphen, l'Histoire en France depuis 100 ans, Paris, Armand Colin, 1914, p. 171.

Étant donné le rôle politique que jouent les historiens à cette époque, nous avons là un moment privilégié pour saisir la manière dont s'opère le travail de définition de nouveaux domaines de l'histoire et le processus d'officialisation qui le suit, par la création de nouvelles chaires, de revues, de collections, etc. Étant donné le petit nombre de chaires d'histoire implantées à la Sorbonne, et du fait que leurs titulaires les occupent « à vie », tout nouveau découpage du savoir historique accepté par le Parlement et converti en postes, est une chance inespérée d'accélération de carrière pour le spécialiste du domaine considéré. L'évolution stratégique de Seignobos qui après une thèse d'histoire médiévale, se tourne vers la « méthode historique », puis tente d'annexer à l'histoire les « sciences sociales » pour finir par occuper la chaire d'histoire contemporaine, est tout à fait significative. On sait que certaines chaires sont au départ de pures créations politiques : la chaire d'histoire moderne et contemporaine est créée pour Rambaud en 1884; la chaire sur la Révolution française est créée pour Aulard en 1886.

Si l'on ajoute à cela l'importance accordée désormais à toute la phase de préparation du travail historique (publication d'instruments de travail, approfondissement des « sciences auxiliaires »...), l'univers professionnel des historiens apparaît comme un monde extraordinairement diversifié. D'autant plus, qu'en faisant du travail sur archives le fondement de l'identité professionnelle de l'historien, la nouvelle méthode condamne chaque chercheur à limiter son champ d'analyses à de minuscules parties de l'histoire. D'où l'insistance que mettent les ouvrages méthodologiques de l'époque sur la nécessité de renforcer la division du travail. « L'organisation des études historiques en est encore à peu près partout à l'état d'enfance », notent Caron et Sagnac en 1902. « En histoire comme dans les autres sciences, il faut introduire la division du travail, la spécialisation du travail²⁷. » Ce qui signifie également que seule la coopération entre tous les historiens d'un même domaine peut permettre d'atteindre

27. P. Caron, P. Sagnac, l'État actuel..., op. cit.

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien

28. G. Monod, « Du progrès...», op. cit.

le fameux stade de la « synthèse ». Dans le manifeste inaugurant la *Revue historique*, en 1876, Gabriel Monod annonce déjà que la revue cherchera avant tout à « servir de lien entre tous ceux qui consacrent leurs efforts à la vaste et multiple investigation dont l'histoire est l'objet; leur faire sentir leur solidarité²⁸ ».

La professionnalisation des historiens universitaires s'accompagne également de l'apparition d'un nouveau système de valeurs reflètant de façon évidente l'idéal de rupture par rapport au monde des profanes qui anime la nouvelle communauté scientifique. Au cœur de cet idéal, on trouve d'abord une revendication massive d'objectivité. Bien plus qu'un principe épistémologique plus ou moins inspiré du comtisme, il faut voir là une autre illustration du profond désir d'émancipation par rapport aux normes philosophiques ou politiques auxquelles la discipline était subordonnée auparavant. La critique de l'engagement politique leur permet à la fois de se distinguer des historiens prestigieux de l'époque précédente, mais aussi de discréditer les chartistes catholiques de la Revue des questions historiques (inattaquables sur la critique des textes). Mais plus généralement, la crainte d'une remise en cause de l'autonomie de jugement si difficilement acquise, pousse les historiens à rejeter, au nom de « l'objectivité », tout ce qui peut apparaître comme une influence « philopolémiques sophique ». **Toutes** concernant les « construction de l'objet » ou « l'esprit de système » qui vont envenimer, dès la fin du siècle, les relations des historiens « positivistes » avec les sociologues, mais aussi avec des historiens de la génération antérieure comme Fustel de Coulanges, tiennent dans ce refus d'admettre la légitimité d'une réflexion préalable au travail sur les sources, car une telle réflexion apparaît aux yeux de cette génération comme une menace pour l'identité professionnelle nouvellement conquise.

La volonté de rupture par rapport au monde des profanes s'illustre de façon plus frappante encore par la morale professionnelle qui émane des textes historiographiques fondateurs. La valeur d'un historien repose désormais sur un ensemble de critères propres au milieu. En premier lieu, c'est l'ardeur au travail qui est mise en avant. On n'en finirait pas de citer les écrits de la fin du siècle dernier dans lesquels les historiens se présentent eux-mêmes comme de « bons travailleurs ». Pour Langlois et Seignobos, la principale vertu de la « méthode

critique » tient au fait qu'elle fournit des critères incontestables de jugement scientifique. C'est en s'appuyant sur ces critères que la Revue critique a réussi à créer « une justice, par la terreur, dans le domaine des études historiques. Les mauvais travailleurs furent dès lors pourchassés » et ne furent plus en mesure de « faire illusion²⁹ ». Ce langage quelque peu terroriste reflète la nécessité, pour une communauté professionnelle en formation, de promouvoir des normes explicites lui permettant de fonder son autonomie intellectuelle sur des bases stables. Comme nous l'avons vu plus haut, les procédés philologiques, apparaissent comme les meilleurs outils allant dans ce sens. Cela conforte la tendance des historiens à définir le centre de gravité de la « science normale » de l'histoire à partir du travail sur archives. La lecture des comptes rendus de thèses montre que très rapidement la « méthode critique » est devenue le critère central pour évaluer le travail des pairs. A propos d'une thèse traitant des « Intendants sous Louis XIV », la Revue d'histoire moderne et contemporaine écrit : « la soutenance a été assez terne. M. Lavisse a reproché au candidat diverses fautes de méthode. M. Godard n'a pas employé un système d'annotations uniformes; ses indications bibliographiques sont incomplètes ou inexactes, les renvois parfois erronés [...]. M. Seignobos trouve que le sujet, très intéressant d'ailleurs, était trop vaste et qu'il eût mieux valu le restreindre. » Sur certains points, la thèse n'a « pas assez de précision et d'esprit critique ». L'auteur n'est reçu qu'avec la mention « honorable³⁰ ».

Dans cette logique, « travailler » en histoire, c'est être à la « production » des faits, en contact direct avec « la matière première ». A l'opposé, comme le notent encore Langlois et Seignobos, « les mauvais travailleurs, à la recherche d'un public qui contrôle de moins près que le public des érudits, se réfugient volontiers dans l'exposition historique. Là les règles de la méthode sont moins évidentes, ou pour mieux dire, moins connues ». Sur ce terrain, « il y a encore de bonnes chances d'impunité ». On ne saurait affirmer plus clairement que la synthèse, les « travaux de seconde main », bref tout ce qui éloigne l'historien de ses matériaux bruts, sont suspects. Les vulgarisateurs en effet se contentent de généralisations, parce que « ces travaux sont en général lucratifs ». Mais en se limitant à résumer « pour autrui ce qu'ils n'ont pas pris la peine d'apprendre eux-mêmes », ils sont contraints de

29. C. Langlois, C. Seignobos, Introduction..., op. cit. On sait que Fustel lui-même fut victime de cette police scientifique; cf. François Hartog, Le xix^e siècle et l'histoire, le cas Fustel de Coulanges, Paris, PUF, « Les chemins de l'histoire », 1988.

30. Revue d'histoire moderne et contemporaine, 1901-1902, p. 702. Derrière cette quête de critères incontestables, on sent affleurer l'angoisse d'une génération qui ne peut plus s'appuyer sur la « tradition » pour fonder son autorité. « Depuis qu'il n'y a plus de vulgate scolaire de l'histoire universelle, il est devenu très difficile de dire au juste ce que c'est que savoir l'histoire et distinguer ceux qui la savent. De là l'embarras où l'on se trouve », C. Langlois, « Avertissements aux candidats à l'agrégation d'histoire » (allocution de 1901), in Questions d'histoire et d'enseignement, Paris, Hachette, 1902, p. 183-184.

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien

31. Sur tout cela cf. C. Langlois, C. Seignobos, Introduction..., op. cit., p. 115 et 272.

32. P. Caron, P. Sagnac, l'État actuel..., op. cit.

tricher en multipliant les « emprunts inavoués », les « références inexactes », les « citations tronquées³¹ »...

Le qualificatif même de « travailleur » connote une autre norme essentielle du métier d'historien : la modestie. Caron et Sagnac, après avoir rappelé que l'histoire objective ne date que des années 1870 précisent qu'il existe encore au début du XX^e siècle beaucoup d'historiens « subjectifs », qui considèrent « l'histoire plutôt comme un art que comme une science » et qui se livrent avec présomption à des généralisations superficielles. « Les historiens objectifs », quant à eux, « ne cherchent plus à élever tout de suite de vastes synthèses, suivant les fâcheuses habitudes de leurs aînés [...] et quand ils donnent des synthèses partielles, ce n'est qu'après de nombreuses études de détail, et en faisant remarquer combien leur œuvre est provisoire ; les synthèses très générales ne sont faites qu'en collaboration³². » Document tout à fait éclairant sur la logique qui caractérise ce nouvel ensemble de normes : l'objectivité est une preuve d'humilité scientifique qui elle-même implique la solidarité de l'ensemble de la communauté des savants.

L'exaltation du travail historique comme œuvre collective est en effet un autre aspect essentiel de la morale professionnelle du groupe. Dès 1876, Monod affirmait que tous ceux qui se livrent au travail historique « sont solidaires les uns des autres; ils travaillent à la même œuvre, exécutent des parties diverses d'un même plan tendant au même but. » Bref, toute cette morale professionnelle en construction cherchant à rompre avec l'époque où l'histoire était subordonnée au monde des lettres, s'élève avec force contre les « prétentions d'auteur ». La façon d'écrire l'histoire en sera marquée de manière indélébile. Langlois et Seignobos n'ont que mépris pour « la rhétorique et les faux brillants » et s'insurgent contre les « microbes littéraires » qui polluent le discours scientifique de l'histoire. L'emploi de la première personne du pluriel s'impose alors comme une règle que peu de thèses ont jusqu'ici transgressée, illustrant l'acte d'allégeance que tout historien doit manifester vis à vis de la communauté passée et présente, s'il veut s'y faire une place.

La redéfinition du savoir historique à la fin du XIX^e siècle concerne aussi l'épistémologie de l'histoire. Les mutations de l'université française ont servi l'histoire, mais lésé les disciplines académiques autrefois dominan-

tes; notamment les lettres et la philosophie. Cette modification du rapport de force interne au champ littéraire provoque de très fortes polémiques qui s'exacerbent au début du siècle et qui convergent pour contester à l'histoire ses prétentions scientifiques. Les critiques de « droite », orchestrées par les littéraires et relayées par Péguy³³, reprochent à l'histoire nouvelle son culte de la science, son obsession de la critique au détriment de la qualité esthétique et de la sensibilité. La contestation de « gauche », développée par les philosophes-sociologues, met au contraire l'accent sur l'empirisme de la nouvelle histoire et l'inconsistance de son argumentation théorique. Dès lors, une fonction nouvelle est dévolue à l'historien professionnel: défendre sa corporation en justifiant sa pratique au niveau épistémologique. C'est Charles Seignobos qui assurera l'essentiel de cette mission dans des écrits sur lesquels il faut s'arrêter quelque peu, car ils ont été par la suite caricaturés. Lors d'une conférence faite à la Société française de philosophie, sa réponse aux attaques de Simiand, le plus virulent représentant de l'épistémologie positiviste néo-kantienne sur laquelle s'appuient les durkheimiens, montre d'emblée qu'il se situe dans le nouveau contexte institutionnel. A une époque où l'université forme des spécialistes, remarque Seignobos, une querelle sur l'objet ne peut être « qu'une différence entre deux professions : c'est le désaccord normal entre un philosophe et un historien ». Et d'emblée il souligne la contradiction que doit affronter désormais le représentant d'une discipline empirique, sans formation philosophique, pour élaborer lui-même son épistémologie: « Je veux me tenir sur le terrain pratique, autant qu'il est possible dans une discussion théorique, en indiquant comment se posent les problèmes pratiques du travail historique, car c'est de ces conditions pratiques que Simiand n'a pas tenu compte ». L'ouvrage qu'il publie en 1901 sur les rapports entre histoire et sciences sociales est tout entier sous-tendu par cette volonté de dégager les règles d'une épistémologie pratique de l'histoire³⁴. En premier lieu, il faut souligner, à la suite de Carbonnel, que Seignobos n'est pas « positiviste ». Pour lui, l'histoire n'est pas une science car elle ne peut, comme la biologie ou la physique, dégager des lois. Par ailleurs, contrairement à ce qu'on a écrit si souvent, Seignobos ne traite pas les faits comme des données. Au contraire, l'histoire est pour lui une « connaissance par traces ». L'historien ne peut atteindre les faits du passé

33. Cf. par exemple, Charles Péguy, « Langlois tel qu'on le parle », in Œuvres complètes, Vol. 13, Éditions de la Nouvelle Revue française, 1931.

34. C. Seignobos, la Méthode historique..., op. cit. Par la suite, la plupart des auteurs ignoreront cette étude, la confondant avec l'Introduction aux études historiques publiées avec Langlois. C'est pourtant la première tentative sérieuse visant à définir le champ propre de l'histoire sociale.

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien que grâce à une « méthode indirecte par raisonnement » alors que le spécialiste des sciences exactes travaille directement sur des matériaux actuels. Pour Seignobos, les « faits » résultent d'une construction sociale que l'historien doit mettre à jour grâce à ses procédés de critique.

C'est pourquoi la définition de l'histoire sociale comme science auxiliaire de l'histoire – comparable à la philologie pour les textes anciens – que propose Seignobos, n'est pas absurde. En effet, la critique des documents d'histoire contemporaine dépend moins des procédés philologiques que d'une mise à jour de leurs conditions sociologiques de production, ce qui reste l'une des exigences essentielles du travail historique aujourd'hui. « Tout document rédigé par un fonctionnaire dans des formes consacrées prend un caractère semi-magique; il devient document authentique » (p. 35). Combien d'historiens actuels ont véritablement médité cette mise en garde contre la « magie » de l'archive ?

Les écrits sur lesquels il travaille sont des symboles. « Ils ne servent que par les opérations d'esprit qu'ils produisent, par les images qu'ils évoquent ». Les archives ne nous livrent que des fragments de la réalité passée qui « ne peuvent jamais être recollés ensemble qu'au moven d'un ciment fourni par l'imagination ». D'où l'absolue nécessité pour lui de comprendre les intentions des acteurs d'une époque donnée. Supprimer cette subjectivité , comme le veulent les sociologues, « enlèverait à l'explication historique le caractère particulier et localisé qui lui est indispensable pour être historique ». La conception de l'histoire développée par Seignobos est entièrement traversée par l'opposition entre le « vu » (c'est-à-dire pour lui, le « concret ») et le « non vu » (c'est-à-dire « l'abstrait ») et par la nécessité de rendre familières, grâce aux « images », les notions « invisibles » qui font de plus en plus partie de la vie quotidienne de tous les citoyens: « Un État, un gouvernement, une loi, une institution, rien de cela ne se voit, ce sont des choses invisibles, des « abstractions » comme on dit vulgairement [...]. La plupart des hommes - à plus forte raison la plupart des enfants - ne comprennent vraiment que ce qu'ils voient35. »

35. « L'enseignement de l'histoire comme instrument d'éducation politique », (1907), repris dans Études de politique et d'histoire, Paris, PUF, 1934, p. 117.

Avec la « nationalisation » de la société française à la fin du XIX siècle, la vie sociale s'inscrit désormais dans un espace qui dépasse

le cadre de l'univers local des communautés d'autrefois. Les rapports entre individus dépendent de plus en plus de liens indirects et anonymes, médiatisés par le droit. C'est la raison fondamentale de l'irruption dans le vie quotidienne de tous les citoyens, des notions « abstraites » que les républicains s'efforcent alors de concrétiser par tous les moyens, et notamment par l'enseignement de l'histoire. Toute la conception de l'histoire événementielle que prône Seignobos s'explique par là. Les événements sont pour lui un moyen pédagogique pour rendre « représentables des notions abstraites ». Comme en grammaire, « ce sont des exemples qui font voir le fonctionnement du mécanisme général d'une société 36 ». Les générations suivantes ont été de moins en moins capables de comprendre ces efforts de la première génération des historiens républicains, du fait même que toutes les données considérées comme « abstraites » à leur époque nous sont devenues familières.

36. Ibid., p. 112.

Les développements de l'histoire quantitative ont montré par la suite que l'épistémologie subjectiviste du fait singulier ne pouvait en aucun cas résumer l'ensemble de la recherche historique. Mais en même temps ses partisans ont caricaturé l'argumentation que Seignobos avait opposée aux sociologues durkheimiens contre toute conception moniste de la science. C'est ce qui explique qu'on n'ait pas vu qu'il y avait là une esquisse de réflexion épistémologique conforme à la pratique professionnelle des historiens de ce temps. Sans pouvoir insister sur ce point, on notera néanmoins que dans ses études sur l'histoire, Ernst Cassirer se situe dans le prolongement de l'argumentation de Seignobos. Lui aussi défend l'idée que l'histoire est une connaissance par traces qui nécessite la « procédure compliquée » que représente la critique des sources. L'historien travaille sur des symboles qui « ont un caractère beaucoup plus instable et inconsistant que les objets naturels » car leur sens s'affaiblit avec le temps et avec le renouvellement des générations. La tâche essentielle de l'historien est donc d'apprendre à lire ces symboles grâce à tout un travail d'interprétation visant à retrouver leur sens initial. Il doit s'efforcer ensuite de « faire fusionner, ces disjecta membra, les membres épars du passé, de les synthétiser et de les couler en une nouvelle forme ». C'est pourquoi, le savoir historique s'inscrit « dans le champ de l'herméneutique, non dans celui de la science naturelle³⁷ ».

37. Ce caractère fondamental du savoir historique est, souligne Cassirer, entièrement négligé dans les discussions moderne sur l'histoire, trop préoccupées de la réduire à la logique formelle de la science « pure ». Je résume ici les analyses parues dans Ernst Cassirer, An Essay on Man, New Heaven, Yale University Press, 1944, p. 171-206 et du même, l'Idée d'histoire, les inédits de Yale et autres écrits d'exil, Paris, Cerf, « Passages », 1989, p. 51-87 surtout.

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien

38. Cf. les vacances d'été qui rassemblent, à l'Arcouest (Côte du Nord), nombre d'intellectuels autour du « capitaine » Seignobos; C. Charle, les Élites..., op. cit., p. 390.

39. Le renforcement de la centralisation universitaire, à un moment où la tendance est plutôt à la régionalisation dans les autres pays d'Europe, est également une conséquence du combat républicain contre les conservateurs, plus influents en province. C'est un important facteur d'une homogénéité de l'élite historienne qu'on ne rencontre ni aux États-Unis ni en Allemagne.

Une « professionnalisation » inachevée

L'institutionnalisation de l'histoire, la conquête d'un objet et d'une méthode spécifiques, l'élaboration d'un système de valeurs collectives contribuent puissamment à créer pour la première fois parmi les historiens, un sentiment d'appartenance à une même « communauté » professionnelle. Le tournant du siècle est certainement le moment où le consensus sur les normes du métier est à son apogée parmi eux. De nombreux efforts visant à consolider la sociabilité, formelle ou informelle³⁸, du groupe sont déployés à ce moment-là, pour accentuer encore son intégration, l'aider à faire front contre ses adversaires.

L'unité de l'élite du monde des historiens français est favorisée par l'homogénéité du recrutement (due au renforcement de la centralisation parisienne), via l'ENS, l'agrégation d'histoire, le doctorat (en général soutenue à la Sorbonne)³⁹. Les jurys de concours, de thèses, les commissions de recrutement sont autant d'occasions de se retrouver, de consolider des liens. Les revues et les sociétés professionnelles sont un autre facteur d'intégration. On retrouve dans les comités de parrainage et les présidences d'honneur, toujours les mêmes noms, toujours le même rituel de célébration des bienfaits des nouvelles réformes, mais aussi de critiques, plus ou moins explictes, de leurs adversaires. Ces structures sont en effet très souvent également, des instruments de combat contre les organisations académiques, autrefois dominantes, mais qui peu à peu sont marginalisées. La Société d'histoire moderne, créée en 1901, est explicitement présentée comme un organisme rival de la Société d'histoire contemporaine créée une dizaine d'années plus tôt par les historiens conservateurs. Dès le départ, elle légitime le sérieux de ses intentions par la qualité de ses membres fondateurs, universitaires pour plus de moitié (86 sur 159).

Notons que ces efforts d'intégration ne touchent pas que le monde universitaire, mais sont étendus aux professeurs de lycée (appelés à participer en masse aux nouvelles revues scientifiques et aux associations professionnelles) et aux étudiants. Pour ces derniers, Lavisse inaugure à la Sorbonne un rituel qui gagne l'ensemble des universités du pays par la suite : le discours solennel de rentrée où sont rappelées les normes collectives de la corporation. Il faut, proclame Lavisse devant la première promotion d'étu-

diants spécialisés en histoire, non seulement manifester de la déférence envers les « maîtres », mais également faire preuve d'esprit « corporatif », car « nous formons », ajoute-t-il de façon solennelle, « une véritable communauté intellectuelle ». La création de la première association d'étudiants de l'université nouvelle ajoute un élément de plus dans cette solidarité collective. Unis derrière leur drapeau, commémorant leurs anniversaires dans un grand banquet toujours honoré de la présence paternelle de Lavisse, professeurs et étudiants « communient dans le sentiment de fonder un enseignement, d'inaugurer une tradition 41 ».

Les instruments d'intégration de la communauté historienne forgés par la génération des « pères-fondateurs » fonctionnent également comme de puissants facteurs de sa reproduction. Pour établir fermement une nouvelle science, il ne suffit pas en effet de définir son objet, sa méthode, son organisation, il faut aussi l'asseoir sur une tradition de recherche propre qui puisse être transmise de génération en génération. A première vue la « tradition » de la science historique constituée à la fin du XIX^e siècle n'a pas résisté à l'épreuve du temps. Bien peu d'historiens d'aujourd'hui se réclament explicitement des principes de ceux qu'on appelle souvent, de façon péjorative, les « historiens historisants », les « sorbonnards », les « positivistes »... Et pourtant, dès qu'on abandonne l'histoire des idées pour celle des pratiques, force est de constater que même ceux qui se réclament haut et fort de Michelet continuent à écrire l'histoire comme l'ont prescrit Seignobos et les siens. En dépit de l'élargissement considérable des thèmes de recherches, des lieux institutionnels où l'on pratique la discipline, les critères essentiels qui définissent l'appartenance à la « communauté historienne » sont les mêmes qu'à la fin du XIX^e siècle : l'agrégation, le travail sur archive, la thèse⁴². La façon de prendre des notes (cf. les sacro-saintes « fiches »), le système de références, l'exposition des sources consultées, bref tout ce qui fonde, au-delà du clinquant, la spécificité de l'écriture historienne, est banalisé dès le début du siècle. Lisez la thèse de celui qui, le premier, a officiellement répudié le modèle des pères : Lucien Febvre. Elle correspond déjà parfaitement aux principes que tout doctorat d'histoire respecte encore aujourd'hui. Inscrite dans un cadre monographique et chronologique rigoureux (« la Franche-Comté sous Philippe II »), la thèse principale comprend 780 pages dont 40 uniquement sur les sources. Celles-ci sont 40. W. R. Keylor, *Academy...*, op. cit., p. 70.

41. Antoine Prost, *Histoire de l'enseignement*, Paris, Armand Colin, « U », 1968, p. 232.

42. L'essentiel des leçons de C. Langlois et C. Seignobos figure encore en toutes lettres dans le récent ouvrage de Guy Thuillier et Jean Tulard, y compris la nécessité d'« écrire clairement », de renoncer aux « formules brillantes » et d'éviter « le jargon moderne », la Méthode en histoire, Paris, PUF, « Que Sais-je? », 1986, notamment p. 102-110. L'ouvrage récent d'Arlette Farge sur l'univers des archives prouve que les historiens proche des Annales partagent les mêmes règles de base concernant leur métier; le Goût de l'archive, Paris, Seuil, « La librairie du xx^e siècle », 1989.

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien

43. La thèse de Seignobos a, paradoxalement, une allure moins « positiviste » que celle de Febvre. Soutenue au début des années 1880, elle reflète une époque où les normes de la méthode critique ne sont pas encore fixées. Les références sont approximatives, la bibliographie indigente, les sources très lacunaires et mentionnées sans véritable classement.

44. Cf. le compte rendu paru dans la Revue d'histoire moderne et contemporaine, novembre 1911.

45. Cf. notamment, Émile Durkheim, les Formes élémentaires de la vie religieuse, Paris, Alcan, 1912.

classées selon les critères modernes: une première partie concerne les documents manuscrits et signale la longue liste des dépôts d'archives fréquentés (Archives départementales, municipales, manuscrits de la Bibliothèque nationale...). On y trouve dans l'ordre, la liste fastidieuse de toutes les cotes des cartons d'archives dépouillées. La seconde partie, comme il se doit est consacrée aux imprimés et comprend plus de 430 références bibliographiques⁴³. Dès l'introduction de son travail, Febvre précise : « pour nos abréviations, nous avons adopté le plus souvent possible celles auxquelles le Répertoire méthodique de l'histoire moderne et contemporaine a déjà accoutumé les travailleurs. » Il ajoute que les références sont rapportées à la pagination des revues ou des recueils et non des tirés à part. D'emblée, nous sommes ici dans l'univers d'un professionnel qui a parfaitement assimilé les leçons de son maître Gabriel Monod, auquel il dédie d'ailleurs la thèse. La soutenance fait l'objet de nombreuses critiques, mais aucune ne porte sur les problèmes de méthode⁴⁴.

La référence de Febvre au « Répertoire méthodique », qui doit beaucoup au travail énorme accompli par Pierre Caron, illustre parfaitement le rôle joué par les « outils de travail » dans la transmission de la tradition scientifique en histoire. Comme l'a montré Durkheim, l'importance des commencements dans l'institutionnalisation de toute vie sociale tient au fait que la matière inerte, jusque là inorganisée, est structurée, « objectivée », dans des formes qui fonctionnent ensuite comme des cadres de pensée « naturels » pour les générations suivantes⁴⁵. L'immense effort collectif de codification, de nomenclature, de classement, de découpage de la matière historique, réalisé par la génération « positiviste » constitue pour les historiens qui la suivent, un héritage assimilé dès les premières étapes de leur apprentissage, comme le prouve l'exemple de Lucien Febvre. La façon dont sont classées les archives dans les répertoires usuels est déjà en soi une manière d'orienter le travail historique. De même la délimitation des « domaines » ou des « périodes » de l'histoire, produit des luttes politiques et intellectuelles de la fin du siècle et institutionnalisée dans la création des chaires, commandera le choix même des sujets de thèses pour une multitude d'historiens ultérieurs. Le contrôle exercé par la génération de Lavisse et Seignobos sur tout l'univers scolaire, en redéfinissant les programmes depuis l'école primaire jusqu'à l'agrégation, en règnant sur l'édition des manuels et des grandes collections de vulgarisation, est un autre élément essentiel qui contribue à l'inculcation des « programmes de pensée » dès le plus jeune âge. Stigmatisant le côté scolaire de l'agrégation, Lucien Febvre dira lui-même plus tard, « les initiateurs autant que les initiés subissent nécessairement, dans l'orientation de leur pensée, l'influence des méthodes de transmission auxquelles ils doivent se plier⁴⁶ ».

La deuxième grande voie par laquelle s'effectue la reproduction des règles du métier d'historien, consiste dans la transmission du savoir du maître à l'élève. Comme le montre le tableau ci-joint, la génération « positiviste » est parvenu à contrôler l'ensemble des chaires d'histoire à la Sorbonne. Étant donné la longévité des carrières, la centralisation de la vie intellectuelle française, ce sont des centaines d'étudiants qui pendant des décennies ont été formés à leur école. L'invention des petits séminaires fermés à la fin du XIX^e siècle, est un rouage essentiel dans la transmission de la tradition historienne. L'étudiant est tenu de fréquenter assidûment le séminaire de son directeur de thèse. En retour, ce dernier est censé aider son disciple dans ses projets de carrière. En même temps qu'un savoir technique, c'est toute une stratégie, une conduite et un ensemble de normes que l'étudiant doit rapidement assimiler pour espérer être accepté par la communauté universitaire. Choisir un sujet « porteur », savoir citer avec déférence ceux qui font les décisions dans les commissions, programmer judicieusement les étapes de sa carrière (d'abord faire ses preuves avec la thèse spécialisée, puis passer aux ouvrages de synthèse ou « d'épistémologie »), montrer subtilement qu'on « fait du nouveau » sans avoir l'air « prétentieux » en contestant le savoir des maîtres, être capable de faire la différence entre ce qui peut s'écrire et ce qui ne se dit que dans les couloirs, tout cela fait partie du savoir indispensable aux carrières rapides.

46. Cité par Alice Gérard, « A l'origine du combat des Annales: positivisme historique et système universitaire », in C. O. Carbonnel, G. Livet (éds), Au berceau des Annales, Presses de l'Institut d'études politiques de Toulouse, 1983.

Aulard Alphonse (1849-1928)

La famille : père professeur de philosophie au lycée de Tours, puis inspecteur d'Académie.

Les études: ENS (1867); agrégation de lettres (1871); doctorat ès lettres (1877).

La carrière universitaire: maître de conférences (désormais MC) en langue et littérature du Midi à la faculté des lettres (désormais FL) d'Aix (1878); chargé de cours (désormais CC) de littérature française, FL Dijon (1879); CC de littérature ancienne, FL Poitiers (1879); CC de littérature

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien

française, FL Poitiers (1880); professeur de rhétorique, lycée Janson-de-Sailly (1884); CC d'histoire de la Révolution française, FL Paris (1886); professeur d'histoire de la Révolution française, FL Paris (1891).

Langlois Charles-Victor (1863-1929)

La famille: père avoué à Rouen. Épouse la fille de Marcelin Berthelot.

Les études: agrégation d'histoire (1884); École des chartes (1885); doctorat ès lettres (1887). La carrière universitaire: MC en histoire, FL de Douai (1885); CC d'histoire, FL Montpellier (1886); CC d'histoire, FL Paris (1888); professeur adjoint, FL Paris (1901); professeur sciences auxiliaires de l'histoire à Paris (1906-1909); professeur d'histoire du Moyen Age, FL Paris (1909-1913); membre de l'Académie des inscriptions... (1917); directeur des Archives nationales (1913-1929).

Bloch Marc (1886-1944)

La famille: né à Lyon, père normalien, professeur d'allemand.

Les études: ENS (1904); agrégation d'histoire (1907); doctorat ès lettres (1920).

La carrière universitaire: CC puis MC en histoire du Moyen Age, FL Strasbourg (1919); professeur sans chaire d'histoire du Moyen Age (1921); professeur d'histoire du Moyen Age, FL Strasbourg (1927); MC en histoire économique, FL Paris (1936); professeur sans chaire, FL Paris (1937); professeur d'histoire économique, FL Paris (1937).

Fusillé en 1944 par la Gestapo

Febvre Lucien (1878-1956)

La famille : originaire de Franche-Comté, père normalien, professeur de lycée (histoire).

Les études: ENS (1898); agrégation d'histoire (1902); doctorat ès lettres (1911).

La carrière universitaire: CC d'histoire de la Bourgogne, FL Dijon (1912); professeur idem (1914); professeur d'histoire moderne, FL Strasbourg (1919-1933); professeur au Centre d'études germaniques de Mayence (1920); professeur d'histoire de la civilisation moderne, Collège de France (1933-1949); directeur d'études EPHE (1943); président de la VI^e section EPHE (1948); membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1949).

Lavisse Ernest (1842-1922)

La famille : père clerc de notaire dans l'Aisne.

Les études: ENS (1862); agrégation d'histoire (1865); doctorat ès lettres (1875).

La carrière universitaire : secrétaire particulier de V. Duruy, ministre de l'Instruction publique (1867-1869) ; MC à l'ENS (1876) ; directeur des études pour l'histoire et professeur adjoint, FL Paris (1883) ; professeur d'histoire moderne, FL Paris (1888-1919) ; directeur de l'ENS (1904-1919) ; membre de l'Académie française.

Monod Gabriel (1845-1912)

La famille: père négociant au Havre; mère, fille d'industriel. Épouse Olga Herzen, fille du philosophe Alexandre Herzen.

Les études: ENS (1862); agrégation d'histoire (1865).

La carrière universitaire: répétiteur EPHE (1868); directeur d'études EPHE (1874); suppléant de Lavisse comme MC à l'ENS (1880); MC à l'ENS (1888); élu membre libre de l'Académie des inscriptions... (1897); professeur, FL Paris (1904-1905); élu au Collège de France (1906).

Rambaud Alfred (1842-1905)

La famille: père relieur dans le Doubs.

Les études: ENS (1861); agrégation d'histoire (1864); doctorat ès lettres (1870).

La carrière universitaire: répétiteur EPHE (1868-1870); CC, FL Caen (1871); professeur d'histoire,

FL Caen (1873); professeur suppléant, FL Nancy (1876-1878); chef du cabinet de Jules Ferry (1879); professeur d'histoire-géographie, FL Nancy (1879); CC d'histoire moderne et contemporaine, FL Paris (1881); professeur d'histoire moderne et contemporaine, FL Paris (1884); ministre de l'Instruction publique (1896-1898); membre de l'Académie des sciences morales et politiques (1897).

Seignobos Charles (1854-1942)

La famille: père avocat, député; mère, fille d'un médecin, député de l'Assemblée législative (1849). Les études: ENS (1874); agrégation d'histoire (1877); doctorat ès lettres (1882). La carrière universitaire: MC, FL Dijon (1879); cours libre sur les institutions européennes, FL Paris (1883); MC pédagogie, FL Paris (1890-1897); CC d'histoire moderne, FL Paris (1898); CC d'histoire générale, FL Paris (1904); professeur adjoint, FL Paris (1904); professeur d'histoire politique des temps modernes et contemporains, FL Paris (1921-1925).

L'existence de cadres de pensée et d'instruments de travail qui ne sont plus remis en cause, la nécessité de faire acte d'allégeance à la communauté dont on veut faire partie, tout cela explique, dès la « deuxième génération », l'apparition d'une routine qui constitue en elle-même un puissant facteur de cohésion du monde historien. La phrase de Langlois placée en exergue de cet article montre que dès le début du siècle, la génération « positiviste » estime que le paradigme de la « science normale » de l'histoire est bien en place et qu'il ne reste plus désormais qu'à l'enrichir. Trente ans plus tard, lors du cinquantenaire de la Revue historique, Christian Pfister, membre de l'Institut, doyen de l'université de Strasbourg, aboutit au même constat : « nous n'avons point de programme nouveau à formuler⁴⁷. » A l'encontre des philosophes, toujours prêts à ironiser sur la « routine », il faut souligner que celle-ci est une condition du progrès scientifique. Si notre connaissance de la Révolution française a fait un tel bond en avant entre 1880 et 1930, c'est grâce à la division du travail imposée par Aulard qui a permis l'éclosion d'un grand nombre de thèses spécialisées ayant rendu caduques les généralisations hâtives d'un Michelet ou d'un Taine⁴⁸.

Malgré tous ces éléments qui ont concouru à l'apparition d'une véritable communauté professionnelle chez les historiens, il faut remarquer que dès la fin du XIX^e siècle, celle-ci est affaiblie par de profondes contradictions, inhérentes à la position de l'histoire au sein du champ intellectuel, et qui expliquent pourquoi la lutte pour l'autonomie de la discipline a été jusqu'à aujourd'hui un combat sans cesse recommencé. Si l'on s'en réfère au modèle des « sciences exactes », la logique de rupture décrite plus haut, aurait dû conduire les maîtres de l'his-

47. Christian Pfister, « Le cinquantenaire de la Revue historique », in Histoire et historiens depuis 50 ans, Alcan, 1927, p. XVI. A la fin de sa vie, dans une lettre à Ferdinand Lot, Seignobos estime lui aussi que rien de nouveau n'est paru en ce qui concerne la réflexion sur l'histoire depuis l'époque de sa jeunesse; cf. C. Seignobos, « Dernière lettre à Ferdinand Lot », Revue historique, n° 2, 1953 (la lettre est datée de juin 1941).

48. Pour les amateurs de comparaison avec les sciences « exactes », je renvoie au livre de Latour et Wooglar, la Vie de laboratoire, op. cit., qui montre l'importance de l'activité routinière pour la découverte scientifique elle-même (notamment p. 118 et suiv.).

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien

49. Pierre Bourdieu, « Le champ scientifique », Actes de la Recherche en Sciences sociales, n° 2-3, juin 1976, p. 88-104.

50. L'histoire n'est pas le seul exemple illustrant cette contradiction; cf. pour la philosophie, Jean-Louis Fabiani, les Philosophes de la République, Paris, Éditions de Minuit, « Le Sens Commun », 1988.

51. G. Monod, « Les études...», op. cit., A. Corbin, La Revue historique, C. O. Carbonnel, G. Livet (éds.), Au berceau des Annales, op. cit.

52. D'après A. Gérard, « A l'origine...», op. cit. Les universitaires de l'époque estiment que la seule préparation de l'agrégation leur donne plus de quatre mois de travail par an. Pour Seignobos, le maintien des concours (il vise surtout celui de l'ENS) est une concession fâcheuse au passé, car ils engendrent « une habitude de travail hâtif et superficiel, nuisible à l'apprentissage du travail scientifique », « Le régime de l'enseignement...», op. cit., p. 149.

toire « positiviste », à consolider progressivement un univers scientifique de plus en plus autonome, c'est-àdire dans lequel les producteurs ne peuvent avoir d'autres clients possibles que les autres producteurs concurrents, du fait même que dans un univers totalement « professionnalisé », il faut être spécialiste pour comprendre⁴⁹. Or dès les premières étapes de constitution de la « science historique », il est évident que la volonté des historiens de rompre avec le public profane est contrebalancée par des aspirations contraires⁵⁰. Comme l'observe Alain Corbin, le projet historiographique que Monod met en œuvre dans la Revue historique, est hanté par l'idée d'établir des « ponts » entre les générations, entre les institutions, entre les individus. En dépit des rivalités qui l'opposent aux historiens conservateurs catholiques, il n'hésite pas à leur rendre hommage : « Les Académies sont la plus haute expression de la science française » affirme-t-il en 1889⁵¹. La fonction sociale de l'histoire oblige en effet les historiens à prendre en charge la mémoire collective du pays. Le soutien du pouvoir républicain au projet « positiviste », nous l'avons vu, était à ce prix. Ce n'est donc pas un hasard si le « manifeste » de Monod en 1876 se termine par un paragraphe célébrant le rôle de l'histoire comme outil de réconciliation nationale et de mobilisation patriotique. Investie d'une mission éducatrice pour l'ensemble des citoyens, l'histoire ne peut pas se cantonner dans l'univers des spécialistes. A cela s'ajoute le poids des compromis que les réformateurs de l'université ont dû accepter dans les années 1890. Le projet de constitution de six ou sept grandes universités, hauts lieux du travail scientifique, à l'image de l'Allemagne, est modifié à l'initiative du Sénat pour donner naissance à une quinzaine de petites facultés (une par académie). De plus, malgré l'ampleur des réformes, le cordon ombilical entre enseignement secondaire et université, héritage napoléonien, n'est pas véritablement rompu, comme l'illustre le maintien de l'agrégation, même transformée. Tout ceci explique pourquoi les universités françaises, sont rapidement devenues des instituts pédagogiques supérieurs de « professionnalisation-professoralisation » des historiens⁵². A partir des années 1890, les ouvrages publiés par les historiens « positivistes » sont de plus en plus des œuvres de vulgarisation (souvent issus de cours d'agrégation), des ouvrages scolaires, des histoires générales, commercialement rentables, mais contraires à l'idéal affiché antérieurement. De plus, si la considération que la République porte à ses historiens accroît fortement le prestige de la fonction; cette reconnaissance publique se « monnaye » pour l'essentiel en dehors du champ de la discipline elle-même. Le statut de fonctionnaire et l'uniformité du système universitaire étatique, limitent les perspectives de carrière (tant sur le plan du salaire que de la considération sociale) et donc l'attrait de la compétition et de l'émulation interne au monde savant. Une fois conquise la chaire en Sorbonne, les perspectives de réussite sociale et de satisfaction narcissique se situent en dehors de la communauté historienne. Comme le montre Christophe Charle, l'autonomisation du champ universitaire fait qu'en général, même s'il y a des exceptions, ce n'est plus directement en tant qu'homme politique que l'historien exerce une fonction publique, mais comme expert ou conseiller dans les ministères (cf. Ernest Lavisse). De même, c'est la reconnaissance publique en tant qu'historien qui permet parfois ensuite une consécration littéraire. Comme le note, en 1889, Gabriel Monod à propos de l'Académie française: « les historiens qu'elle élit sont choisis comme écrivains, non comme historiens⁵³ ». Ainsi, ceux-là même qui n'avaient pas de mots assez durs pour stigmatiser les travaux de « seconde main » et les « littérateurs » sont les premiers à transgresser les règles qu'ils avaient établies dans leur jeunesse. Symptomatiquement, dans leurs écrits, les termes de « travailleurs », de « laboratoire », les références à la « science » se font de plus en plus rares. La « synthèse », les travaux de « généralistes », le « beau style » sont discrètement réhabilités⁵⁴. L'idéal égalitaire défendu au départ est rapidement battu en brèche et ce qui apparaissait à première vue comme un choix « épistémologique » – la division du travail analyse/synthèse – devient dès la fin du siècle une norme du déroulement chronologique de la carrière et un principe de domination au sein de la discipline. Le temps de « l'analyse » est celui des « damnés de la thèse », ces longues années de travail ingrat passées à éplucher des centaines, voire des milliers de cartons d'archives dans l'anonymat et la solitude du travailleur de fond. Ayant versé ainsi son tribut à la communauté, « l'historien-docteur » peut espérer ensuite atteindre le stade des « synthèses », de la « seconde main » et de la vulgarisation. Derrière la division technique du travail se cache donc une division chronologique des carrières. Mais celle-ci ne peut être acceptable pour le plus grand nombre que si une mobilité professionnelle régulière donne l'assurance aux disciples qu'ils remplaceront les maîtres. Or à la période faste des créations de postes à la

53. G. Monod, « Les études...», *op. cit.*, p. 590.

54. Cf. par exemple L. Halphen, «1'Histoire en France depuis cent ans », in Histoire et historiens..., op. cit., p. 165.

Les voies de l'histoire

G. Noiriel Naissance du métier d'historien

55. A propos des jeunes historiens du début du siècle, Lucien Febvre évoque « un désenchantement, une désillusion totale; l'amer sentiment que faire de l'histoire, que lire de l'histoire, c'est désormais perdre son temps », Combats pour l'histoire, Paris, Armand Colin, 1953, p. 25.

fin du siècle, succède une phase de stabilisation institutionnelle de l'université française qui durera plus d'un demi-siècle. En conséquence, les créations de postes deviennent de plus en plus rares, alors même que les titulaires des chaires fondées entre 1880 et 1900 sont en place pour longtemps et que le nombre des postulants augmente fortement. Les nouveaux venus sont ainsi confinés dans les échelons inférieurs de la hiérarchie pendant que les « maîtres » cumulent les honneurs et les responsabilités au nom d'une « science » qu'ils ne pratiquent plus.

Il n'est pas possible, dans le cadre de cet article, de montrer en quoi le blocage des carrières et la consolidation des formes de pouvoir internes à la discipline ont contribué au « désenchantement » et à la « désillusion totale » qu'évoquait Lucien Febvre, à propos des jeunes historiens du début du siècle avec lesquels il partageait « l'amer sentiment que faire de l'histoire, que lire de l'histoire (c'était) désormais perdre son temps⁵⁵ ». Par rapport au problème qui nous occupe ici, on peut néanmoins signaler, ne serait-ce qu'à titre d'hypothèse de travail, les effets contradictoires de la « dissidence » qui s'amorce alors et qui aboutira vingt ans plus tard à la naissance des Annales. D'un côté, les critiques de plus en plus acerbes que les nouveaux venus adressent à leurs aînés renforcent la « professionnalisation » du monde historien. Nouvelle preuve de l'autonomie que possède désormais la discipline, c'est en effet au nom de la « science historique » que les outsiders entreprennent de discréditer la génération « positiviste » et son « culte du fait ». De plus, la constitution d'un nouveau pôle de la recherche historique - qui n'aboutira réellement qu'après la Seconde Guerre mondiale grâce à la nouvelle phase d'institutionnalisation qui accompagne la création de la VI^e section de l'EPHE – loin d'affaiblir la discipline permet en fait l'achèvement de sa structuration. Alors qu'un siècle plus tôt, l'histoire n'était qu'un instrument dans les affrontements politiques droite/gauche, l'autonomie qu'elle a acquise au sein du champ intellectuel fait que la discipline enferme désormais en son sein des principes propres d'opposition et de polémiques scientifiques qui constituent l'un des moteurs de son enrichissement. Mais contradictoirement, les conditions mêmes dans lesquelles s'est effectuée la professionnalisation de l'histoire en France (notamment la brutalité du processus et la centralisation universitaire) ont permis au courant « positiviste » de monopoliser les instruments de reproduction du corps. De ce fait, les outsiders ont été, dès le départ, dans l'obligation de chercher des appuis (arguments critiques, lieux de publication...) à l'extérieur de la discipline, principalement chez les philosophes et les sociologues⁵⁶. Peut-être avons-nous là l'une des raisons essentielles qui expliquent la précocité de l'orientation interdisciplinaire d'une partie de la recherche historique française par rapport à des pays où l'histoire était depuis longtemps décentralisée, comme l'Allemagne. Mais pour que cette alliance avec les adversaires de la veille soit profitable à l'histoire, il fallait absolument que les apports des autres disciplines soient « traduits » en langage historien et adaptés aux enjeux et aux nécessités propres de la discipline. C'est pourquoi, dans l'entre-deuxguerre, Lucien Febvre et Marc Bloch ont été hantés par le souci de préserver la spécificité du travail historique. Mais après la Seconde Guerre mondiale, le recul des préoccupations concernant la pratique du « métier » d'historien, l'euphorie interdisciplinaire qui a suivi l'institutionnalisation des « sciences sociales », le succès grandissant de la littérature historique dans le public non spécialiste ont rendu de plus en plus floues et incertaines les « frontières » de la discipline, et favorisé la « crise d'identité » que la profession traverse aujourd'hui⁵⁷.

56. Ce qui les conduira à concentrer leurs critiques sur le « questionnaire universel » proposé par Seignobos.

57. Cette question est approfondie dans Gérard Noiriel, « Une histoire sociale du politique est-elle possible? », Vingtième Siècle, revue d'histoire, , n° 24, octobre 1989, p. 81-96 et G. Noiriel, « Pour une approche subjectiviste du social », Annales ESC, n° 6, décembre 1989, p. 1435-1459 (le titre malheureux de ce dernier article incombe totalement à la rédaction de la revue).